

Arrêté DDPP N° 2022-649

établissant une liste des experts du Maine et Loire chargés de procéder à l'estimation des volailles abattues et des produits détruits sur ordre de l'Etat.

**Le préfet de Maine-et-Loire
Chevalier de la Légion d'honneur,
Chevalier de l'Ordre National du Mérite,**

- VU** le règlement (UE) 2016/429 du Parlement européen et du Conseil du 9 mars 2016 relatif aux maladies animales transmissibles et modifiant et abrogeant certains actes dans le domaine de la santé animale ;
- VU** le règlement délégué (UE) 2020/687 de la Commission du 17 décembre 2019 complétant le règlement (UE) 2016/429 du Parlement européen et du Conseil en ce qui concerne les règles relatives à la prévention de certaines maladies répertoriées et à la lutte contre celles-ci ;
- VU** le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles L.221-1 à L.221-9, L.223-1 à L.223-8, R.223-3 à R.223-12, D.223-22-2 à D.223-22-17 ;
- VU** le décret n° 90-437 du 28 mai 1990 modifié fixant les conditions et les modalités de règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels civils sur le territoire métropolitain de la France lorsqu'ils sont à la charge des budgets de l'Etat, des établissements publics nationaux à caractère administratif et de certains organismes subventionnés ;
- VU** l'arrêté du 30 mars 2001 fixant les modalités de l'estimation des animaux abattus et des denrées et produits détruits sur ordre de l'administration ;
- VU** l'arrêté du 10 septembre 2001 établissant des mesures financières relatives à la lutte contre les pestes aviaires : maladie de Newcastle et influenza aviaire ;
- VU** le décret du Président de la République du 28 octobre 2020 portant nomination de Monsieur Pierre Ory, en qualité de préfet de Maine-et-Loire ;
- VU** l'arrêté préfectoral n° 2021-034 du 4 mai 2021 portant délégation de signature à Monsieur Eric David, directeur départemental de la protection des populations de Maine-et-Loire, en matière administrative ;
- VU** l'arrêté DDPP n° 2022-034 du 14 février 2022 portant subdélégation de signature en matière administrative de Monsieur Eric David, directeur départemental de la protection des populations ;

CONSIDERANT les propositions faites par la direction régionale de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt des Pays de la Loire

SUR proposition du directeur départemental de la protection des populations (DDPP) de Maine-et-Loire

ARRÊTE

Article 1^{er} - La liste des experts chargés de l'estimation de la valeur de remplacement des volailles abattues et de la valeur commerciale des denrées et produits détruits sur ordre de l'Etat dans le cadre de la lutte contre les maladies des volailles identifiées comme dangers zoonosanitaires réglementés par l'article L.221-1 du code rural et de la pêche maritime dans le département du Maine-et-Loire est annexée au présent arrêté.

Ces experts sont répartis en 2 catégories : soit éleveurs, soit spécialistes de l'élevage

Article 2 : Le propriétaire des animaux d'un élevage de volailles du département de Maine-et-Loire faisant l'objet d'un abattage total sur ordre de l'administration choisit 1 ou 2 experts dans cette liste.

Si deux experts sont choisis, l'un doit faire partie de la catégorie éleveur et l'autre de la catégorie spécialiste de l'élevage, et au moins un doit résider dans le Maine et Loire.

Les experts choisis ne peuvent être apparentés au propriétaire des animaux, des denrées et des produits, ni avoir des liens commerciaux avec lui, ni résider sur la même commune.

En cas de refus par l'éleveur de choisir des experts ou de carence des experts, le directeur départemental de la protection des populations du Maine et Loire procède d'office à leur désignation.

Article 3 : L'expertise est conduite conformément aux dispositions prévues aux articles 4, 5 et 6 de l'arrêté interministériel du 30 mars 2001 susvisé.

Article 4 : Les experts chargés de procéder à l'estimation des volailles et produits dont l'abattage ou la destruction a été ordonné par l'Etat dans un arrêté préfectoral de déclaration d'infection sont rémunérés selon les modalités définies par l'article 7 de l'arrêté interministériel du 30 mars 2001 susvisé.

Article 5 : L'arrêté DDPP N° 2022-587 établissant une liste des experts du Maine et Loire chargés de procéder à l'estimation des volailles abattues et des produits détruits sur ordre de l'Etat est abrogé

Article 6 - Le présent arrêté peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification à l'intéressé, d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif de Nantes.

Article 7 - La secrétaire générale de la préfecture de Maine-et-Loire, le directeur départemental de la protection des populations du Maine-et-Loire, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Angers, le 20 juin 2022

**Pour le Préfet et par délégation,
Le directeur départemental de la direction des populations,**



Eric DAVID

ANNEXE

Experts désignés	Domaine de compétence	Fonction	Structures
AUGUIN Emmanuel		Expertise PAG et Barbarie	Soulard
BALDO Eric		responsable de production, vétérinaire	CIAB
BICHON Christophe			Val de sèvre
BLUTEAU Jean François			Val de sèvre
BOCHEREAU Anthony	Volailles chair label rouge	Eleveur	Fermiers d'Ancenis
BOUANCHEAU Magali		canard PAG/gras	LDC
BOUILLAUD Damien		Conseiller avicole	CAPDL
BOURASSEAU Denis	Gibiers	Dirigeant	GIBOVENDEE
BOYER Jean-Luc	Pigeons	responsable Europeigeons	GRIMAUD
BREBION Olivier	Palmipèdes gras	Responsable de production	VAL DE SEVRE
BROSSET Jean-François		responsable développement et gestion administrative des dossiers (aides , environnement)	CIAB
CESBRON Angélique	Volailles chair label rouge	Eleveur	Fermiers d'Ancenis
CHATELIER Tanguy		TC pondeuses et poulettes	Norea
CHATELLIER Tanguy	Poules pondeuses et poulettes	TC pondeuses et poulettes	Norea
CHAUVET Fabien		Spécialité chair et pondauses	Volinéo
CHOUQ Emmanuel	Chair (poulets, dindes, canards, pintades)	Conseiller Technique Volaille Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Groupement BODIN
COLLIN Virginie		technicienne activité gavage depuis 7 ans	Euralis
COURILLEAU Patrick	Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Responsable technique Spécialité chair(poulets ,dindes, canards, pintades)	Groupement Val'iance
COUTON Jacques		Spécialité chair	Volinéo
DIARD Carole		Conseillère circuits courts	CAPDL
FRANCOIS Fabienne		Eleveur	LOUE
GABRIEL Laurine		Conseillère avicole	CAPDL
GADAIS Charles	Poules pondeuses et poulettes	Responsable technique activité ŒUF et POULETTE	Norea
GADAIS Valérie		Expertise canards repro	Soulard
GOHIER Yannick		Eleveur circuits courts référent (en appui technicien si besoin)	
GOISBAULT Sylvia		Eleveur circuits courts référent (en appui technicien si besoin)	
GRAVOUIL Daniel		technicien activité gavage depuis 22 ans	Euralis
GUEROT Jean Yves		Eleveur chair	Gaévol
HOUILLE Bruno	Volailles chair, pondeuses label bio, canards foie gras	Ingénieur agri Responsable développement CAFEL	CAFEL

ANNEXE

Experts désignés	Domaine de compétence	Fonction	Structures
HUIBAN Vivien		Responsable OP	ALIMAB
HUVELIN Jérôme		responsable planning et administratif	CIAB
KOULETE Elom		Conseiller avicole	CAPDL
LABOUR christophe		Eleveur chair	Groupement Val'iance
LANGERAU Nathalie		Eleveur chair	Groupement Val'iance
LE GONIDEC Anne-Sophie		Conseillère avicole	CAPDL
LEBALLEUR Isabelle		Eleveuse	HUTTEPAIN
LUMINEAU Philippe	Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Responsable Technique Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Groupement Val'iance
MARTINEAU Eugenie		technicienne activité gavage depuis 4 ans	Euralis
MERIEAU Gaëtan		Eleveur circuits courts référent (en appui technicien si besoin)	
MERLET François			Cailles Robin
NIORT Sébastien		volailles de chair (poulet/dinde/pintade)	Bellavol
ONILLON Cécile		technicienne en élevage et gestion des chartes qualité (Nature d'éleveurs, EVA.....)	CIAB
PANCHER Philippe	Chair Label	Eleveur	LOUE
PASQUIER Daniel	Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Technicien avicole Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Groupement Val'iance
PERCHE José	Volailles chair	Eleveur	Groupement Val'iance
PITON - DREGOIRE Véronique	Chair (poulets, dindes, canards, pintades)	Responsable de production Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Groupement BODIN
PONTY Benoit	Palmipèdes gras	Responsable activité palmipède gras	TERRENA
POUPLIN Serge		Spécialité chair	Volinéo
RABILLE Claire		Expertise PAG et Barbarie	Soulard
REVIELLERE Emmanuel		responsable aliments d' ARRIVE NUTRITION et technique Mercier.	CIAB
RIVERAU Emmanuel	Volailles chair label rouge	Eleveur	Fermiers d'Ancenis
SACHOT Patrick		technicien activité gavage depuis 23 ans	Euralis
SACHOT Roland		PRODUCTEUR éleveur gaveur chez Euralis depuis 25 ans	Euralis
SARRAZIN Freddy			Cailles Robin
SIGUST Alexandra		Conseillère avicole	CAPDL
THABARD Thierry	Gibiers	Dirigeant	ENVOL DE RETZ
THIREAU Isabelle		Eleveur chair	LDC

ANNEXE

Experts désignés	Domaine de compétence	Fonction	Structures
TRANCHET Jean-Philippe	Chair (poulets, dindes, canards, pintades)	Responsable de production Spécialité chair (poulets ,dindes, canards, pintades)	Groupement BODIN
TURBAN Loinel		Technicien volailles LR et Bio	Eleveurs de Challans
VILLALARD Philippe		volaille de chair – volaille repro - barbarie	Cabinet PV Consult
VINET Marina		canard barbarie/pékin	LDC
WEHRLÉN Robert		Responsable Technique	Grimaud